

## Informations clés pour l'investisseur

*Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.*

FCP CreditMax Euro BB

Part C : FR0010962167

Société de gestion : Fideas Capital

### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le FCP est classifié dans la catégorie « obligations et autres titres de créances libellés en euro ».

L'OPCVM vise à atteindre une performance supérieure à l'indice composite 50% iTraxx® Europe Crossover 5Y Total Return (coupons réinvestis), 50% EONIA capitalisé, sur la durée de placement recommandé de 5 années, en s'exposant sur des titres de créances émis par des entreprises privées ou publiques essentiellement notés en catégorie BB, dits spéculatifs « à Haut Rendement » (« High Yield »). Ces titres peuvent présenter des caractéristiques spéculatives qui apportent un supplément de rendement par rapport au taux sans risque, en contrepartie d'une prise de risque plus élevée.

Le fonds est exposé à titre principal et jusqu'à 200% de son actif au risque crédit. L'OPCVM est exposé à hauteur de 60% au moins de son actif à l'univers des obligations à « Haut Rendement ». L'OPCVM est exposé à hauteur de 50% au moins de son actif en obligations notées en catégorie BB, incluant BB-, BB et BB+ et à hauteur de 10% maximum en obligations (titres subordonnés) émis par des institutions financières (banques et assurances). L'OPCVM vise à être plus fortement exposé à l'univers des obligations à « Haut Rendement » dans les phases de rétrécissement de spreads (supplément de rendement par rapport à une obligation d'Etat sans risque) et moins exposé à cet univers dans des phases de correction telles qu'une phase d'accroissement durable de la volatilité sur les marchés ou un écartement ponctuel des spreads dans un marché porteur. Le risque de change est limité à 5%. L'OPCVM cherchera typiquement à :

- exposer au moins 80% de son actif aux obligations notées entre BBB et B+, avec une exposition maximale de l'ordre de 120%,
- limiter à 15% de l'actif maximum son exposition aux obligations dont la notation moyenne est strictement inférieure à BB. Cette limite inclut un maximum de 5% d'exposition de l'actif à des titres dont la notation moyenne est strictement inférieure à B-.

La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle le FCP est géré est comprise entre 0 et 8. La fourchette de sensibilité aux spreads de crédit est également de 0 à 8. Le fonds pourra avoir recours à des obligations convertibles à hauteur de 10% de l'actif.

Le FCP peut recourir aux instruments dérivés notamment des dérivés de crédit afin de couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux et/ou de crédit et/ou actions, sachant que l'exposition totale aux actions est limitée à 10% de l'actif. Le risque global lié aux instruments dérivés n'excède pas la valeur de l'actif. La somme des expositions nettes résultant de la détention d'obligations d'entreprises et de dérivés exposant le FCP au risque de crédit des entreprises (vente de protection) ne peut excéder 200% de l'actif.

Les demandes souscription et de rachat sont reçus chaque jour (sous réserve que ce jour soit une date d'établissement de la valeur liquidative) par le dépositaire jusqu'à 12 heures et sont exécutés sur la base de la valeur liquidative datée du jour de la centralisation (soit à cours inconnu), telle que calculée et publiée le lendemain.

### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque de niveau 3 reflète l'exposition aux titres de créance « Haut Rendement » dont la notation est BB en moyenne.

- Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas que le placement est sans risque.
- La catégorie de risque de cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

**RISQUES IMPORTANTS POUR L'OPCVM NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :** la survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de l'OPCVM.

- **Risque de crédit :** Le FCP est exposé à la classe d'actif crédit. Le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement d'un émetteur présent en portefeuille.
- **Impact des techniques de gestion :** Le FCP utilise des contrats financiers de gré à gré. Il peut amplifier les mouvements de marché mais en cas de retournement de tendance sa valeur liquidative est susceptible de baisser de manière plus importante que le marché.
- **Risque de contrepartie :** il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements.

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,5%
Frais de sortie	2,5%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	1,44% TTC (de l'actif net) *
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de sur-performance	10% de la surperformance nette du FCP au-delà de l'indicateur de référence, l'indice composite 50% iTraxx® Europe Crossover 5Y Total Return, 50% EONIA capitalisé
Commission de performance prélevée au titre du dernier exercice	0.61 %

\* Les frais courants se fondent sur l'exercice clos en décembre 2019, et peuvent varier d'un exercice à l'autre.

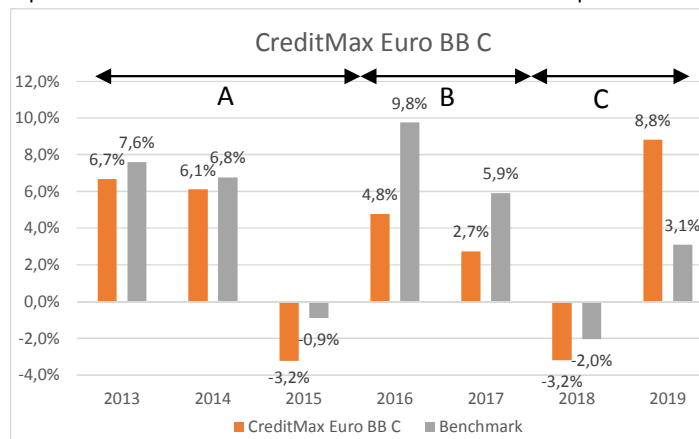
Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

**Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé aux investisseurs de se reporter au prospectus de ce FCP, disponible sur le site internet [www.fideas.fr](http://www.fideas.fr)**

## PERFORMANCES PASSES

Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais prélevés par le fonds sauf droits d'entrée et de sortie. Les performances de l'indicateur de référence tiennent compte des éléments de revenus distribués, le cas échéant.



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

■ Date de création du FCP : 26/11/2010

■ Devise : euro

- A. L'indicateur de référence du Fonds était l'indicateur de référence High Yield Non Financial Constrained Index (HE1C), qui inclut les émetteurs des pays émergents.
- B. L'indicateur de référence du Fonds était l'indice Bank of America Merrill Lynch BB Euro Developed Markets High Yield Non Financial Constrained Index (HE1M), calculé coupon net réinvesti, à la place du High Yield Non Financial Constrained Index (HE1C), qui inclut les émetteurs des pays émergents.
- C. A compter du 01/01/2018 l'indicateur de référence est l'indice composite 50% iTraxx® Europe Crossover 5Y Total Return, 50% EONIA capitalisé.

## INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS BANK
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques relatives à toutes les catégories de part et à la politique de rémunération sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : Fideas Capital – 21 avenue de l'opéra 75001 PARIS ou à l'adresse électronique suivante [contact@fideas.fr](mailto:contact@fideas.fr)
- Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet [www.fideas.fr](http://www.fideas.fr). La responsabilité de la Société de Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Fideas Capital est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19/02/2020